

FICHE DESCRIPTIVE DE RANDONNÉE

Programmation suivant le Programme 2025 affiché sur le site JRV.

RANDONNÉE	Canal de la Siagne – St Mathieu	CARTE IGN	3643 ET
Départ	Parking de la chapelle St Mathieu à Grasse	GPS : UTM (Fuseau 32T)	0335114 - 4836155

Distance	14 km	Temps de Marche estimé : (hors pauses et repas)	4h
-----------------	--------------	--	-----------

Altitudes Mini - Maxi	171 m	186 m	Dénivelés Cumulés	+ 35 m	- 35 m
------------------------------	--------------	--------------	--------------------------	---------------	---------------

Cotation	Effort (E)	IBP 38	Technicité (T)	Risque (R)
<u>suivant guide FFR</u>	E2 : Assez facile		T1: facile	R1 : faible

Consignes d'équipement :

Obligatoire : chaussures de randonnée adaptées

Equipements habituels (sac à dos, vêtement de pluie, couvre-chef)

Vêtements adaptés

Pique-nique pour le midi avec boissons en quantité suffisante

GESTION	Animateur : Paul	N° de Tél : 06 52 68 65 99	Adresse Mail : pl451@free.fr	
Heure et lieu de RdV :	Tennis de St Vallier <u>9 h</u>		Trajet (A/R)	32 km
	Parking Chapelle St Mathieu Grasse 9h30			

Profil altimétrique et principales difficultés expliquées

La rando proposée est un aller-retour le long du canal de la Siagne entre le quartier St Mathieu à Grasse et le nord de la commune de Mouans-Sartoux ; elle ne présente aucune difficulté...

Le profil est totalement plat...

INSCRIPTION par SMS auprès de l'animateur au plus tard la veille avant 20h, en précisant le lieu de départ si nécessaire.



Descriptif / Informations complémentaires:

La rando proposée serpente « tranquillement » dans un paysage arboré, passant de jardins en jardins, avec des vues panoramiques sur le coteau de la ville de Grasse, au gré des trouées dans la végétation. Le site est particulièrement protégé de l'urbanisation, offrant des ouvertures sur la campagne environnante depuis la chapelle St Mathieu. Ce parcours appelé « au fil des jardins » a été aménagé pour favoriser les promeneurs (marches et murets créés, nouveaux gardes-corps, bancs installés...) En outre de nombreux panneaux explicatifs nous font (re)découvrir la flore arbustive du coin et nous informent sur l'ouvrage que constitue l'ensemble du canal de la Siagne, ses objectifs, ses aménagements...



Le canal de la Siagne est une voie d'eau artificielle de 47 km de long, qui alimente en eau potable les pays grassois et cannois. A la fin du XIXe siècle, avec le développement des villes littorales comme Cannes et le développement de l'industrie grassoise, la pénurie d'eau était devenue un problème pour tous. Un canal dérivant les eaux de la Siagne s'imposait...

Sa construction a été réalisée en 1868 après plusieurs années d'opposition et de discussion, de nombreuses communes étant violemment contre à l'époque. L'ouvrage a fini par être construit au grand désarroi des opposants. Voici le lien donnant le détail de l'histoire de sa création : <http://canaldelasiagne.free.fr/histoire.htm>

Ainsi en 1865, dans l'avis sur le projet de la commune de St Cézaire, on peut lire « *un avant-projet d'irrigation, destiné à conduire à Cannes les eaux de la Siagne, vient d'être présenté par la Cie Dussard et Cellier. Ce projet, s'il était approuvé, nous priverait à tout jamais des eaux de la Siagne* » (sic!!). Exploité depuis 1868 il est aujourd'hui une ressource stratégique pour l'alimentation en eau potable de l'ouest du département. Il longe près de 2 700 parcelles dans les communes de Saint-Cézaire-sur-Siagne, Le Tignet, Spéracèdes, Peymeinade, Grasse, Mouans-Sartoux, et Mougins. Avec près de 160 ans d'histoire, ce canal est un véritable patrimoine à préserver pour les générations futures. Aujourd'hui, afin de protéger ce canal emblématique et la qualité de l'eau qu'il fournit, une Déclaration d'Utilité Publique (DUP) a été lancée, du 29 novembre au 20 décembre 2024, procédure visant à préserver durablement la qualité de l'eau et à protéger l'usage du canal à ciel ouvert.





Trace

